



Conseil Municipal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS -55-22-

Séance du 8 décembre 2022

Le jeudi huit décembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Michel PEDERENCINO, conformément à la convocation qui lui a été faite le 2 décembre 2022, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : Michel PEDERENCINO, Jean-Luc VANDENBEUCK, Priscilla LEGRAND, Henri DAZIN, Eric DESENCLOS, Audrey MELONI, Pauline CANVA, Alain DRUELLE, Cathy DELOFFRE,
Représentés : Christophe BLERVAQUE (par Eric DESENCLOS), Emmanuel LASSON (par Alain DRUELLE)
Absents : Évelyne COYAUX, Vincent JEANMOUGIN, Catherine PARENT

Désignation d'un membre du CCAS après démission

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission de Monsieur Johan LEFEBVRE du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FERIN.

Monsieur le Maire propose de le remplacer et de nommer Rémi BOLDO.

Le Conseil Municipal ;
Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés

ACCEPTE

- De nommer Monsieur Rémi BOLDO membre du Centre Communal d'Action Sociale « Claude BIGET ».

Ainsi délibéré,

Le Maire
Michel PEDERENCINO



Publication le :

Transmission au représentant de l'État le :

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.